Chapelle de Novilis

Altis

L'engagement au service de l'exception

Nous portons une attention toute particulière à la réalisation de cette cuvée exceptionnelle : sélection parcellaire, taille très courte, sélection des grappes au mois de juillet pour ne conserver que 4 à 6 grappes par pied.

Issue d'une parcelle de 0,30ha d'Alicante agé de 42 ans et d'une sélection parcellaire de 0,20 ha de Cinsault agé de 37 ans, les vignes sont plantées en semi coteaux de terres profondes.
1500 bouteilles de ce vin d'exception sortent de nos chais chaque année, si le millésime est à la hauteur de nos exigences. Un vin complexe et charnu.
Une cuvée d'exception dont les quelques magnums produits ne sont disponibles que sur allocation.

IGP Coteaux d'Ensérune
PRODUIT EN CONVERSION VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE